

Axe VI - Tous publics

Objectif : Permettre aux personnes illettrées et à ceux qui les accompagnent de connaître l'offre disponible dans la région, en matière de réapprentissage des savoirs fondamentaux

Fiche action n° 23

Actualiser une plaquette d'information sur toute l'offre en matière de réapprentissage des savoirs fondamentaux dans la région

OPPORTUNITE

Sur le territoire champardennais, de nombreux acteurs mènent de multiples actions sur le réapprentissage de la lecture, écriture, calcul. Ces actions, destinées à des publics variés, aux niveaux et besoins différents, nécessitent d'être lisibles et distinguées pour faciliter la prescription et l'orientation.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES

- **Recensement des sources d'informations sur les offres de formation et d'accompagnement orientées sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux ;**
- **Recueil des données selon un canevas défini préalablement par le GIP Etat-Région « Action régionale pour l'information sur la formation et l'orientation » ARIFOR et la préfecture de région (SGAR) ;**
- **Mutualisation, organisation et mise en forme des données pour la conception d'un outillage pouvant prendre 2 formes :**
 - **Outil papier** réalisé avec l'appui d'une agence de communication ; L'outil papier est rapidement obsolète mais adapté aux personnes non coutumières d'Internet ;
 - **Outil informatisé** réalisé par un prestataire ; L'outil informatique n'est pas mobilisable par tous et partout mais l'actualisation est possible en temps réel.
- **Diffusion de l'outillage** selon une stratégie de communication définie préalablement en concertation avec la préfecture de région (SGAR) ;
- **Actualisation du site de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme** concernant l'offre en Champagne-Ardenne.

BENEFICIAIRES

Toute structure et acteur intermédiaire intervenant dans la prescription ou la formation aux savoirs fondamentaux.

REFERENT DE L'ACTION

GIP ARIFOR (Marie Liesse Nimier)

PARTENAIRE(S)

Préfecture de région SGAR

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi DIRECCTE

OPERATEUR(S)

GIP ARIFOR

COÛT :

12 990 € à 14 990 €

FINANCEMENT :

- Recueil des données : 20 jours temps personne
- Réalisation d'une plaquette en 6 volets (format A4) par une agence de communication en 2 000 exemplaires
- Création et duplication ; Frais postaux 1500 enveloppes + coût d'un envoi en nombre
- Conception d'un outil informatisé
- Développement technique et de l'intégration graphique.

INDICATEURS DE SUIVI & DE REALISATION

Réalisation effective de l'outillage

Degré d'appréciation des outils par les partenaires

Degré d'utilisation par les partenaires.

CALENDRIER :

2011

Axe VI – tous publics

Objectif : Favoriser l'accès à la lecture des publics qui en sont le plus éloignés, en particulier des quartiers d'habitat social des grandes villes de Champagne-Ardenne et leurs abords

Fiche action n° 24

Développer l'accès à la lecture pour des publics qui en sont éloignés, grâce à l'extension des contrats « Territoires-lectures » à l'ensemble des grandes villes de Champagne-Ardenne

OPPORTUNITE :

Les disparités territoriales d'accès aux pratiques de lecture demeurent dans notre pays, notamment dans les zones rurales, dans les quartiers périphériques «sensibles ». La mobilisation et la coordination de l'ensemble des acteurs, en partenariat avec les collectivités territoriales, exige donc un dispositif conventionnel pluriannuel.

Les Contrats Territoires-Lecture (cf. : 14 propositions de F. Mitterrand) - programmés dans le plan du ministre de la culture pour le développement de la lecture - à conclure entre l'État et les collectivités territoriales, permettront d'élaborer et financer conjointement des plans d'actions en faveur du développement de la lecture, avec le souci de toucher en priorité les populations les plus éloignées de la lecture.

TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :

- Transformation, des contrats « ville-lecture » de la ville de Vitry-le-François et la Communauté d'agglomération troyenne en contrats « Territoire-lecture » en 2012, pour le développement de la lecture des publics qui en sont le plus éloignés, avec le concours notamment des médiathèques de la Communauté d'agglomération troyenne, des quartiers des Marots et des Chartreux et de la maison de quartier du Point du Jour ;
- Conclusion par la ville de Reims d'un contrat « Territoire-lecture » en 2012 ;
- Préparation en 2012 de la conclusion de contrats « Territoire-lecture » par les villes d'Epernay, Chaumont, Charleville-Mézières, Sedan, en 2013.

BENEFICIAIRES :

Publics éloignés de la lecture des villes et agglomérations de Vitry-le-François, la Communauté d'agglomération troyenne, Reims, Epernay, Chaumont, Charleville-Mézières, Sedan.

REFERENT DE L'ACTION :

DRAC

PARTENAIRE(S) :

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

SGAR ; Rectorat (M. Nicolas Monteil, délégué à l'action culturelle et les professeurs documentalistes).

OPERATEUR(S) :

Directions des affaires culturelles de Vitry-le-François, la Communauté d'agglomération troyenne, Reims, Epernay, Chaumont, Charleville-Mézières, Sedan.

COUT :

Le plan du ministre de la culture prévoit 200 000 € au niveau national en 2011 pour généraliser ces contrats.

FINANCEMENT :

Ministère de la culture.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Signature effective par les villes susmentionnées des contrats « Territoire - lecture »

INDICATEURS D'IMPACT :

Qualitatifs :

Hausse de la fréquentation des lieux de lecture suite à la signature des ces contrats.

Quantitatifs :

Nombre d'actions induites par la signature de ces contrats ;

Nombre de personnes bénéficiaires des ces actions.

CALENDRIER :

2011-2012-2013.

Axe VI - tous publics

Objectif : Permettre le financement d'actions de réapprentissage des savoirs fondamentaux par des dispositifs de la politique de la ville

Fiche action n° 25

Intégrer la prévention et la lutte contre l'illettrisme dans les dispositifs en faveur des publics fragiles de la politique de la ville (CUCS ; Programme de réussite éducative)

OPPORTUNITE :

De par leurs importantes difficultés économiques et sociales, les habitants des quartiers situés en zones urbaines sensibles et couverts par des contrats urbains de cohésion sociale (18 en Champagne-Ardenne) ainsi que des programmes de Réussite éducative, sont particulièrement susceptibles d'être concernés par un risque ou une situation avérée d'illettrisme.

Alors que les contrats urbains de cohésion sociale vont être renouvelés jusqu'au 31 décembre 2014, par avenant à conclure d'ici le 31 janvier 2011, il apparaît opportun d'intégrer explicitement dans ces avenants, la thématique de la lutte contre l'illettrisme, en vue de la programmation des CUCS pour les années à venir.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :

Contrats urbains de cohésion sociale :

- Constitution d'une groupe de travail sur l'intégration de la thématique de la lutte contre l'illettrisme dans les avenants aux contrats urbains de cohésion sociale à conclure d'ici le 31 janvier 2011 ;
- Le groupe sera constitué des directeurs (trices) départementaux(ales) de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) des 4 départements et des équipes « politiques de la ville » des collectivités locales, en lien avec le délégué régional adjoint de l'Agence nationale de cohésion sociale et d'égalité des chances (ACSE), les délégué(e)s départementaux(ales) de l'ACSE, la chargée de mission politique de la ville et cohésion sociale du SGAR de la préfecture de région ;
- Intégration explicite dans les avenants aux contrats urbains de la thématique de la lutte contre l'illettrisme, au titre du soutien à l'emploi et du lien social, en vue de la programmation des CUCS pour les années 2011 à 2014.

Programme de réussite éducative :

- Prise en compte de l'illettrisme par le réseau de Réussite éducative, au moyen d'une orientation des parents et des enfants vers des structures de réapprentissage des savoirs fondamentaux à proximité (*voir action n° 3 du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme pour les parents*).

BENEFICIAIRES :

Habitants des quartiers situés dans le périmètre de la politique de la ville et du réseau de Réussite éducative.

REFERENT DE L'ACTION :

SGAR préfecture de région

PARTENAIRE(S) :

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Membres du groupe de travail susmentionné.

OPERATEUR(S) :

Directeurs (trices) départementaux(ales) de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) des 4 départements.

Equipes « politiques de la ville » des collectivités locales.

Coordonnateurs des réseaux de Réussite éducative.

COUT :

A définir selon les projets déposés auprès des chefs de projets politique de la ville des collectivités locales, au titre des contrats urbains de cohésion sociale.

FINANCEMENT :

Enveloppe des contrats urbains de cohésion sociale.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Pris en compte de la lutte contre l'illettrisme dans l'ensemble des programmations CUCS 2011-2014.

Orientation effective par les coordonnateurs du réseau de Réussite éducative des parents et enfants demandeurs vers un réapprentissage des savoirs fondamentaux.

INDICATEURS D'IMPACT :

- **Qualitatifs :**

Meilleure prise en compte des difficultés sur les savoirs fondamentaux des habitants des quartiers de la politique de la ville.

- **Quantitatifs :**

Hausse du nombre de personnes résidant dans les quartiers de la politique de la ville inscrites dans des cours de réapprentissage des savoirs fondamentaux.

CALENDRIER :

2011-2014

Axe VI - tous publics

Objectif : **Susciter la venue des personnes les plus éloignées de la culture et de la lecture et en situation d'illettrisme, dans les locaux des bibliothèques-médiathèques**

Fiche action n° 26

Mieux tirer parti du maillage régional en médiathèques pour accueillir dans leurs locaux des personnes éloignées de la lecture et y organiser des actions de réapprentissage des savoirs fondamentaux et des événements liés à la lutte contre l'illettrisme

OPPORTUNITE :

Les collectivités locales, sur l'ensemble du territoire régional, ont fait le choix de se doter de médiathèques, en bénéficiant du soutien de l'Etat. La DRAC a en effet joué un rôle incitatif pour dynamiser la politique de lecture publique portée par les collectivités territoriales, en soutenant la structuration du réseau des médiathèques qui maille le territoire régional par le biais du concours particulier de la dotation générale de décentralisation.

Il importe à présent de faire bénéficier encore davantage de ces lieux de grande qualité, les publics les plus éloignés de la lecture et de la culture. Pour cela une meilleure coordination doit se mettre en place entre acteurs sociaux, socio-culturels et personnels des médiathèques.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :

- **Organisation de cours de réapprentissage des savoirs fondamentaux dans les locaux de la médiathèque, d'ateliers d'écriture etc.**
- **Organisation d'activités liées à l'apprentissage/réapprentissage des savoirs fondamentaux dans les locaux des médiathèques**
 - **Préparation et déroulement du Festival annuel de l'écrit** organisé par l'association Initiales dans les médiathèques de la région ;
 - **Poursuite et extension en 2011-2012 des accueils de tutorat scolaire dans les médiathèques**, à l'exemple de la médiathèque d'Epernay avec l'accueil dans ses locaux une fois par mois d'un « atelier journal » (jusqu'en 2009) ;
 - **Poursuite et extension en 2011-2012 des ateliers de lecture intergénérationnels** entre élèves d'une classe de la ville et des pensionnaires d'une maison de retraite sur la base du volontariat, à l'exemple de la médiathèque d'Epernay (jusqu'en 2009).
- **Accès facilité à la médiathèque pour les apprenants :**
 - **Généralisation de modes d'accès facilités aux médiathèques** pour les apprenants et les formateurs de réapprentissage des savoirs fondamentaux ; Ex : délivrance d'une « carte groupe » aux apprenants de l'association « Lire et faire lire » permettant aux apprenants d'emprunter des livres à la médiathèque d'Epernay ;

- **Appui sur le couplage de médiathèques avec des structures d'accueil à la population pour favoriser l'orientation du public accueilli en structure sociale vers le lieu de culture mitoyen et organiser au sein de la structure culturelle des actions tournées vers la lecture et le réapprentissage des savoirs fondamentaux.**

Exemples de couplages :

- Médiathèque couplée avec le Centre social « Yves Coppens » à Signy-l'Abbaye - Ardennes : projets d'accompagnement à la scolarité et de partenariat avec des associations de réapprentissage des savoirs fondamentaux ;
 - Médiathèque couplée avec une crèche à Signy-le-Petit - Ardennes ;
- **Extension de l'accueil d'organismes sociaux dans les médiathèques :**
 - Accueil d'organismes médico-sociaux (Instituts médico-éducatifs pour enfants ou jeunes adultes et centres médico-psychologiques) ; Les intervenants de ces organismes sont accueillis une première fois en médiathèque pour qu'on leur explique le fonctionnement des lieux, puis ce sont eux qui encadrent directement les personnes avec lesquelles ils viennent (médiathèque d'Epernay).
 - Conclusion de conventions entre les organismes sociaux et les bibliothèques pour optimiser l'accueil des structures sociales en bibliothèque-médiathèque du point de vue de l'accès au livre pour les personnes reçues.
 - **Formation des enseignants et bibliothécaires sur l'utilisation des médiathèques au bénéfice des élèves, notamment ceux les plus éloignés de la lecture ;**
 - **Financement de la venue d'un auteur dans 2 bibliothèques et/ou points lectures par département, d'une petite commune dans le rural ou implantée dans un quartier sensible, par l'association « Lecture et loisirs » (avec forfait pris en charge par la bibliothèque) une fois par an, à l'occasion du salon du livre de Troyes. La bibliothèque ou le point lecture s'occupant de faire venir des élèves pour rencontrer l'auteur.**

BENEFICIAIRES :

Publics éloignés de la lecture.

REFERENT DE L'ACTION :

DRAC (Annie Stern) + SGAR (Christine de Chefdebien)

PARTENAIRE(S) :

Médiathèques ; Rectorat ; Villes et communautés d'agglomération (ex : Mourmelon, Langres ; Structures de services à la population ; CAF.

OPERATEUR(S) :

Médiathèques

Organismes sociaux, socioculturels et médico-sociaux

COÛT :

Pas de surcoût occasionné.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Meilleure mise en synergie des médiathèques avec des structures accueillant des publics fragiles, dont illettrés.

INDICATEURS D'IMPACT :

- **Qualitatifs :**

Hausse de la fréquentation des médiathèques par les publics éloignés de la culture et de la lecture.

Aisance plus grande à l'oral et l'écrit pour ces personnes, constatée par elles-mêmes et les structures qui les accompagnent.

- **Quantitatifs :**

Hausse du nombre d'inscription en médiathèque de personnes en situation d'illettrisme

CALENDRIER :

2011-2012-2013

Axe VI : Tous publics

Action n° 27

Professionaliser les acteurs (personnels des médiathèques, animateurs des bibliobus municipaux, animateurs des structures socio-culturelles et travailleurs sociaux) sur le repérage et l'orientation des personnes en situation d'illettrisme vers un réapprentissage des savoirs fondamentaux

OPPORTUNITE

Au regard de la complexité propre à la problématique de l'illettrisme, le repérage des situations, mais aussi le dialogue avec les personnes s'avèrent souvent peu aisés. Les acteurs qui accueillent et orientent le public doivent, pour être efficace dans leurs interventions, être eux-mêmes soutenus et sensibilisés en continu.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES

Professionalisation des acteurs par l'ARIFOR (Action régionale pour l'information sur la formation et l'orientation):

- Analyse avec notamment l'association Initiales et l'association « Lecture et loisirs » des besoins en formation pour les animateurs socio-culturels (notamment travaillant dans les centres de loisirs ; ex Action pilote autour des livres dans 20 centres de loisirs de la Marne, initiée par l'association Lecture et loisirs »), travailleurs sociaux et agents des médiathèques, sur :
 - le repérage des personnes en difficulté face à la lecture écrite ;
 - l'orientation de ces personnes vers un réapprentissage des savoirs fondamentaux.
- Définition d'une stratégie pour mobiliser les professionnels
- Articulation du rôle des opérateurs
- Gestion des inscriptions, de la planification, de la délocalisation et de l'évaluation des actions de sensibilisation sur les 4 départements.
- Mutualisation et affichage des différentes actions dans le programme de professionnalisation ARIFOR (GIP Etat-Région « Action régionale pour l'information sur la formation et l'orientation »)
- Actions de sensibilisation spécifiques à la lutte contre l'illettrisme ;
- Animation des sessions par l'ARIFOR.

Lancement en 2011 d'une coopération franco-belge par la DRAC :

- **Formation des bibliothécaires/travailleurs sociaux des structures socio-culturelles, en lien avec le réseau de bibliothèques publiques de Mouscron (Belgique) sur le thème : «Bibliothécaires et travailleurs sociaux face à l'illettrisme » :**

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

- formation sur deux jours de 24 professionnels de 6 villes françaises et 6 villes belges ;
- appui sur des « couplages » : 1 bibliothécaire/1 travailleur social pour chaque ville, ayant travaillé auparavant sur un projet commun de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

BENEFICIAIRES

Tout acteur au contact du public et pouvant orienter vers un réapprentissage des savoirs fondamentaux.

REFERENT DE L'ACTION

Professionalisation des acteurs par l'ARIFOR (GIP Etat -Région ARIFOR -Marie Liesse Nimier)
Formation franco-belge : DRAC.

PARTENAIRE(S)

Pour la professionnalisation des acteurs par l'ARIFOR : Conseils généraux.
Pour la formation franco-belge : Réseau de bibliothèques publiques de Mouscron (Belgique).

OPERATEUR(S)

Pour la professionnalisation des acteurs : ARIFOR :
Pour la formation franco-belge : Organisme de formation choisi par la DRAC.

COÛT :

Professionalisation des acteurs : 5424 €
Formation franco-belge : 6 000 €.

FINANCEMENT :

Professionalisation des acteurs :

- Réunions et travaux d'organisation et de calage entre les opérateurs
 - ⇒ 4 jours temps personne
- Gestion des inscriptions, de la mise en œuvre et du suivi de 10 sessions
 - ⇒ 5 jours temps personne
- Animation de 10 sessions :
 - ⇒ par l'opérateur Arifor et associations

Formation franco-belge financée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le réseau des bibliothèques de Reims.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Professionalisation des acteurs :

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées
- Nombre de bénéficiaires
- Degré d'appréciation des actions menées par les destinataires.

Formation franco-belge :

- Inscription des 24 professionnels
- Degré d'appréciation des actions menées par les destinataires.

INDICATEURS D'IMPACT :

- **Qualitatifs :**

- Hausse de la fréquentation des médiathèques par les publics éloignés de la culture et de la lecture,
- Aisance plus grande à l'oral et l'écrit pour ces personnes, constatée par elles-mêmes et les structures qui les accompagnent.

- **Quantitatifs :**

Hausse des inscriptions des personnes en situation d'illettrisme dans des actions de réapprentissage des savoirs fondamentaux.

Hausse des inscriptions de ces personnes dans les médiathèques et les lieux de lecture.

CALENDRIER :

2011 - 2012.